

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De Cahors à Libos.				De Libos à Cahors.				De Cahors à Montauban.				De Montauban à Cahors.			
De Cahors à Libos.	Omnibus	Poste	Omnibus	De Libos à Cahors.	Poste	Omnibus	Omnibus	De Cahors à Montauban.	Omnibus	Omnibus	Omnibus	De Montauban à Cahors.	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — Départ.	6 h 35	1 h 4	5 h 50	PARIS. — Départ.	2 h 30	9 h 50	7 h 30	CAHORS. — Départ.	4 h 40	10 h 35	5 h 20	TOULOUSE. — Dép.	5 h »	»	3 h 14
Mercuès.	6 49	1 19	6 6	Monsempron Libos — Dép.	8 40	3 5	8 55	Sept-Ponts.	4 50	10 45	5 31	Montauban. — Départ.	7 25	10 h 35	4 50
Parnac.	7 1	1 32	6 19	Fumel.	8 48	3 45	9 3	Cieurac.	5 6	11 1	5 49	Fonneuve.	7 40	10 49	5 10
Luzech.	7 4	1 40	6 28	Soturac-Touzac.	9 1	3 28	9 16	Labenque.	5 15	11 10	5 57	Albias.	7 51	10 58	5 23
Castelfranc.	7 22	1 55	6 44	Duravel.	9 10	3 38	9 26	Montpezat.	5 28	11 23	6 10	Réalville.	8 3	11 7	5 38
Puy-l'Évêque.	7 34	2 7	6 58	Puy-l'Évêque.	9 19	3 48	9 36	Borredon.	5 58	11 53	6 42	Caussade.	8 17	11 19	5 56
Duravel.	7 45	2 17	7 8	Castelfranc.	9 34	4 5	9 52	Caussade.	6 9	12 8	6 56	Borredon.	8 35	11 36	6 20
Soturac-Touzac.	7 55	2 27	7 18	Luzech.	9 47	4 19	10 6	Réalville.	6 19	12 22	7 8	Montpezat.	9 15	12 10	7 11
Fumel.	8 6	2 39	7 32	Parnac.	9 57	4 30	10 17	Albias.	6 27	12 33	7 18	Labenque.	9 41	12 28	7 41
Monsempron-Libos Ar.	8 12	2 45	7 40	Mercuès.	10 9	4 43	10 29	Fonneuve.	6 36	12 45	7 28	Cieurac.	9 53	12 38	7 54
PARIS. — Arrivée.	11 40	4 18	2 49	CAHORS. — Arriv.	10 25	5 1	10 47	Montauban. — Arriv.	6 48	1 2	7 45	Sept-Ponts.	10 9	12 51	8 12
								TOULOUSE. — Arriv.	8 25	2 45	9 41	CAHORS — Arrivée.	10 18	12 59	8 22

Cahors, le 30 Mars.

NOUVELLES POLITIQUES

Un discours de M. de Bismarck

M. de Bismarck a prononcé dernièrement au Reichstag un important discours, dont nous détachons la partie relative à la politique extérieure et à la France :

L'empire allemand peut aussi être exposé à des dangers qui ne résulteraient pas de sa situation intérieure. Il existe aujourd'hui un mouvement socialiste très développé dans plusieurs pays. Je vous rappellerai les temps de la première Révolution où les armées françaises se firent le champion d'une idée politique dont on a dit à tort qu'elle a fait le tour du monde. Il est certain cependant que les idées apportées dans les pays étrangers à l'ombre d'un drapeau français de 1792, furent le levier intellectuel et puissant des victoires des Français.

Qui vous dit que, si nous devions avoir de nouveau la guerre avec ce pays, les drapeaux de l'armée ennemie ne seraient pas des drapeaux rouges, portant haut l'idée socialiste ? Aujourd'hui, l'armée française est en face du mouvement ouvrier à Decazeville ; mais nous ne savons pas si nous devons plutôt tenir compte de ce fait qu'elle tient ce mouvement en échec ou des indications parties du banc ministériel, où l'on nous a dit que le soldat d'aujourd'hui est l'ouvrier d'hier et l'ouvrier d'aujourd'hui le soldat de demain. Nous ne savons pas qui, dans ce mouvement, remportera finalement la victoire en France.

Bref, si de nouvelles grandes secousses européennes devaient survenir, elles seraient beaucoup plus compliquées que celles qui sont derrière nous, et elles auraient certainement un caractère international. Si pareille chose devait arriver, je voudrais que l'empire allemand eût la solidité que nous lui aurions donnée en temps de paix.

Nous vivons en paix depuis quinze ans. Si je fais abstraction de l'activité du ministre de la guerre, je trouve que nous ne les avons pas em-

ployés comme nous aurions dû le faire pour consolider l'empire. Il est temps encore. Je ne vois pas un danger imminent, quoique je doive avouer, au détriment peut-être de ma réputation diplomatique, qu'au printemps de 1870, je ne prévoyais pas non plus que quelques mois plus tard la guerre éclaterait.

La Commission du Budget

Les conservateurs ont été systématiquement écartés de la commission du budget. Sur 33 commissaires chargés de contrôler les dépenses et d'établir le budget, pas un n'a été nommé.

Et cependant les députés conservateurs sont au nombre de 184, ils représentent 3,600,000 électeurs, c'est-à-dire la moitié environ des électeurs du 4 octobre.

Un pareil procédé ne devrait pas se produire dans un Parlement.

Il a été durement jugé par M. de Bismarck, dans une des dernières séances du Reichstag :

... En Angleterre, grâce à des traditions séculaires, les représentants de la nation et les membres du Gouvernement se traitent entre eux avec politesse, comme étant tous animés du même patriotisme.

En France, c'est tout autre chose : là on ne se gêne pas pour se dire mutuellement en face ce que les uns pensent des autres. Quant à la politesse parlementaire qui a cours dans ce pays, vous pouvez en juger par ce fait que les députés républicains viennent d'exclure systématiquement de la commission du budget leurs collègues conservateurs ; comme cela ils sont entre eux et peuvent discuter sans être obligés de prendre des masques.

Les commis voyageurs des grèves.

Le Temps commence à être effrayé du mouvement socialiste dirigé par des députés.

« Que penser de la conduite de ces prétendus députés ouvriers qui désertent le Parlement, où le suffrage de leurs concitoyens les a envoyés, et s'intitulent les commis-voyageurs de la guerre civile. » N'est-ce pas un

mourir ! Mourir obscurément de la mort des voleurs et des assassins, mourir attaché à un infâme gibet. Lui qui avait conquis cette précieuse gloire du héros, lui qui s'était dit que la mort ne pourrait l'atteindre qu'au milieu de la bataille, il se voyait condamné à cette fin horrible des malfaiteurs de grande route.

Oh ! comme il se rappelait avec envie les belles heures de son aventureuse vie ! La course au milieu de l'Océan, à travers la vague soulevée par le vent d'hiver ou tiédie par la brise du printemps ! Ce domaine presque sans fin, cette plaine liquide, que sa frégate labourait de son soc impérieux, il fallait quitter à jamais tout cela !

Les souvenirs des derniers mois se retraçaient un à un dans son cœur comme autant de regrets saisissants. L'âme du marin est toujours croyante. Ce ne sont pas eux qui blasphèment ou insultent. A force de vivre entre le ciel et la mer, ils contemplent la mort religieusement, la mort, cette autre immensité qui ressemble au ciel sans bornes, à la mer sans limites. La liberté ! la gloire ! tout était perdu... Puis il songeait à la femme qu'il aimait, à la femme dont il était aimé. Quel est celui qui n'a pas au fond du cœur une image cachée qui pleure aux heures de désespérance et sourit aux heures de joie ? Quel est celui qui ne voit pas apparaître, quand il songe, la figure bénie d'une femme, épouse, fiancée ou maîtresse ?... Le commodore Noir saisit son front dans ses deux mains et pleura.

Pourquoi l'homme fort devrait-il refouler en lui ces larmes de l'homme faible ? Le héros dans la bataille ou le héros dans les luttes de la vie reste souvent craintif comme un enfant, à la pensée de

scandale, de les voir profiter de leur impunité parlementaire pour se jeter sans péril, mais non sans efficacité, dans une lutte où se débattent des intérêts privés, et où, par conséquent, ils n'ont que faire, et travailler de tout leur pouvoir à la ruine de toute une région et de l'industrie même, seul gagne-pain des travailleurs dont ils s'imposent les avocats ? Et que dire, lorsqu'on les voit demander à la Chambre un congé régulier pour vaquer à leur triste besogne, et la Chambre leur accorder ce congé sans réserve, ni protestation d'aucun genre ? »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 27 mars 1886.

A la Chambre, la discussion sur les tarifs des chemins de fer s'est terminée par le vote d'un ordre du jour portant que la Chambre a confiance dans la sollicitude du gouvernement.

SENAT

Séance du 27 mars 1886

Le général Boulanger retire son projet de loi militaire.

Reprise de la loi sur l'enseignement primaire. M. Dide demande la nomination des instituteurs par les recteurs.

M. Ferrouillat combat la proposition. M. Wallon la soutient.

L'amendement est repoussé. Les articles 26, 27, 28 et 29 sont votés.

L'amendement Claris, tendant à consulter les conseils municipaux pour les changements de résidence des instituteurs, est repoussé.

Séance du 29 mars.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de l'enseignement primaire.

Les articles 32 et 41, qui avaient été réservés sont adoptés.

Un amendement de M. Claris sur l'article 44, ayant pour but de faire entrer tous les inspecteurs de l'enseignement primaire dans le conseil départemental, est repoussé.

Les articles 44 et suivants, jusqu'à l'article 51, sont adoptés.

M. de Carné, sur l'article 52, demande que le

l'amour perdu. Celui-là, que toute une nation redoutait, qui avait marqué son nom dans vingt triomphes, courbait le front et gémissait ainsi qu'une femelle.

... Le commodore Noir vit l'ombre s'épaissir derrière les barreaux de sa fenêtre, puis briller au loin les premiers rayons du soleil. Quand le jour se fut levé complètement, il commença seulement à trouver un peu de sommeil. A peu près à huit heures du matin, un geôlier descendit dans sa prison, située au rez-de-chaussée, et lui apporta un morceau de viande, du pain et une cruche d'eau. On ne donnait du vin qu'au dîner. Ce geôlier, type assez commun dans les maisons de détention américaines, mérite quelques lignes de description.

C'était un ancien employé de l'Etat, mis à la retraite, et qui avait reçu ces fonctions comme ses invalides. Il réalisait la figure du Yankee, gros, gras, bavard et bon enfant. Toujours fredonnant le « Yankee Doodle », ou une chanson contre les « immondes » rebelles du Sud, il entra d'un pas lourd. Un sourire s'épanouissait sur sa face rougeaude.

— Eh bien, vous êtes à votre aise, ici, hein ? Il n'y a pas dans tout le territoire de l'Union, une prison pareille ; de même qu'il n'y a pas dans tout le territoire de l'Union un employé comme Nicholas Tritby, hein ? Avez-vous faim ? voici de la viande. Avez-vous soif ? voici de l'eau.

Il se laissa tomber suant et soufflant sur une chaise, puis reprit avec sa même volubilité :

— Vous serez très-bien ici, à moins qu'il ne vous arrive le désagrément... Ah ! vous ne savez pas ce que c'est que le désagrément... hein ? Je vais vous l'apprendre. Il arrive souvent qu'on

conseiller général et le ou les conseillers d'arrondissements fassent de droit partie de la délégation cantonale.

L'article 53, combattu par M. de Gavardie, est adopté.

M. Naquet propose que les commissions scolaires soient nommées par les conseils municipaux, comme l'établit l'article 53.

Par 202 voix contre 54, le Sénat repousse l'amendement de M. Naquet.

Les articles 54 à 59 sont adoptés.

M. Batbie, sur l'article 60, demande que les pères, mères, tuteurs ou tutrices puissent se faire assister ou représenter par des mandataires devant les commissions municipales scolaires.

M. Ferrouillat déclare que la commission s'oppose à la prise en considération du paragraphe additionnel proposé par M. Batbie.

Le paragraphe est rejeté.

Les articles 60 et 61 sont adoptés.

Le Sénat continuera demain la discussion.

TROUBLES EN BELGIQUE

Bruxelles, 28 mars.

Des dépêches particulières de Charleroi signalent des scènes atroces de vandalisme, commises par les grévistes dans le pillage des usines et verreries.

Une trentaine de grévistes ont été blessés samedi matin à Roux. On est généralement d'avis que ce qui rend la situation plus inquiétante encore, c'est que, par suite du pillage ou de la destruction des établissements de verreries ou autres usines, de nombreux ouvriers se trouvent forcés sans travail, de sorte qu'il est impossible de terminer la grève.

Les journaux de Charleroi se plaignent amèrement de l'insuffisance et de la lenteur des mesures prises pour la répression ; ils disent qu'il ne s'agit plus de grèves, mais d'orgies, ou plutôt de saturnales anarchiques. C'est la ruine de l'industrie belge.

Les tués et les blessés dépassent déjà deux cents.

Charleroi, 28 mars.

Les abords de l'Hôtel-de-Ville sont encombrés. Les chasseurs à cheval occupent les hauteurs de Montigny, surveillant les mouvements des grévistes. L'artillerie et l'infanterie gardent les ponts, le viaduc et la gare.

m'amène un coquin qui a assassiné son père, étranglé sa mère ou tué son frère. Vous croyez que la foule va attendre qu'on le condamne à être pendu... hein ? Pas du tout ! Elle se monte, s'exalte et se porte en masse contre la prison, force les portes, s'empare du coquin et le met en pièces... C'est très-drôle, très-drôle... hein ?

Le commodore Noir écoutait en souriant ce sinistre geôlier. Le type lui paraissait original. Nicholas Tritby reprit, de sa bonne voix qui allait si bien à sa face contente :

— C'est très-ennuyeux les prisons où on ne peut pas résister aux désagréments. C'est ennuyeux et gênant. On reçoit toujours de mauvais coups dans la bagarre. Il est vrai que quand je me décide à livrer mon prisonnier, je suis couvert d'applaudissement : c'est une compensation. Aussi il est regrettable qu'on vous ait enfermé ici... très-regrettable. La prison est mal bâtie ! Tenez !

Nicholas Tritby frappa du poing contre la muraille.

— C'est tout sable et crachats ! Pas moyen de résister. Vous, on vous déteste... hein ? Quand on saura en ville que vous êtes ici... oh ! alors, je ne réponds plus de rien. Vous savez, j'aime mieux vous prévenir... on gagne toujours quelque chose à être averti. Ce sera drôle ! ce sera très-drôle... hein ? Vous avez fini de manger ? Tiens ! vous n'avez pas touché aux provisions. Oh ! ne vous pressez pas... je vais vous laisser tout ça Et puis ne vous tourmentez pas. Il est très-possible qu'on vous laisse tranquille... A ce soir !... et bonne appétit... hein ?

Nicholas Tritby fit un affectueux signe de la main au prisonnier et sortit en marchant lourde,

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

53

LES DRAMES DE CE TEMPS-CI

LA

FAMILLE CAVALIÉ

LES TEMPS DIFFICILES

V

LE CAPTIF

Celui-ci se pencha vers son collègue et, l'entraînant quelques pas à l'écart, lui raconta ce qui venait de se passer. L'officier de terre fut aussi ému que l'avait été le marin. Il promit au capitaine de la corvette que le commodore Noir n'aurait rien à craindre de la foule tant qu'il serait entre ses mains.

Car c'était surtout ce que M. Somfih redoutait pour le moment. Il savait que l'opinion, déjà surexcitée par les victoires du Simoun, avait encore été plus exaspérée à la suite de la tentative hardie de la veille. Or, rien n'est cruel, horrible et sanglant comme une foule, quelle qu'elle soit, à quelle opinion qu'elle appartienne. Prenez mille hommes séparément bons et doux ; réunissez-les en masse, et vous aurez mille monstres. Heureusement la capture du commodore Noir n'était pas encore connue, et l'officier faisait bonne garde. On conduisit sans encombre le marin à la prison d'Etat.

Quand le commodore Noir se trouva livré à lui-même, seul avec ses pensées entre les quatre murs nus et froids d'une prison, il ne put retenir une larme qui glissa lentement sur son visage. Il allait

La ville est, en réalité, en état de siège. Des arrestations très nombreuses ont été opérées. Les nouvelles ordonnances prescrivent aux habitants de rester chez eux, des mesures rigoureuses devant être prises.

Liège, 28 mars.

Dans la ville et la banlieue, la nuit a été calme. On espère une reprise complète du travail pour mardi, dans les charbonnages.

Charleroi, 28 mars.

La nuit a été relativement calme. Les grévistes qui sont entrés samedi dans la ville n'ont pas pu en sortir.

Un grand nombre de socialistes allemands qui étaient parmi les meneurs ont été arrêtés.

A Fontaine-l'Évêque et Anderlues, sur la rivière Piéton, les grévistes ont fait cesser le travail dans les charbonnages et les ateliers. Ils ont commis des dégâts considérables.

Samedi soir, les communes de Vanage et de Louvière ont réclamé des secours, avertissant que les grévistes brisaient tout dans les usines et dans les charbonnages. 500 hommes sont partis immédiatement.

Bruxelles, 28 mars.

Par ordre du général Van der Smissem, les troupes exécutent un mouvement de concentration qui a pour but de cerner les grévistes, éparpillés dans les différentes communes du bassin de Charleroi.

Bruxelles, 28 mars.

Le ministre de la guerre vient de décider l'appel de deux classes de miliciens, qui se rendront immédiatement sur les divers points où se produisent les troubles.

Un meeting a été tenu samedi soir. De violents discours y ont été prononcés.

Le meeting s'est séparé aux chants de la *Marseillaise* et de la *Carmagnole*, qui n'ont cessé toute la soirée de retentir, entremêlés de temps en temps par les cris de « Vive la République ! Vive l'anarchie ! »

La police a arrêté une demi-douzaine d'individus.

Charleroi, 29 mars.

Une collision sanglante a eu lieu à Carnières. Les grévistes ont fait arrêter les charbonnages de Ressaix et de Carnières.

L'arrivée de la troupe a été accueillie à coups de pierres. Après une sommation, la troupe a fait feu. Il y a eu trois tués et quatorze blessés dangereusement. Le reste s'est enfui.

Paris, 29 mars.

Aucun symptôme d'agitation ne se produit dans le département du Nord. A Lille, Roubaix, les anarchistes ont tenu leurs réunions habituelles. Le calme n'a pas été troublé. La situation est également excellente dans les départements du Pas-de-Calais et des Ardennes.

Paris, 29 mars.

Le *Temps* publie la dépêche suivante que nous reproduisons sous toutes réserves :

Bruxelles, 29 mars.

Le conseil des ministres, qui a délibéré hier jusqu'à minuit, a pris la décision de reconduire à la frontière M. Basly s'il se présentait en Belgique.

La police de Bruxelles a reçu plusieurs avertissements que les anarchistes tenteront de faire sauter plusieurs quartiers de la ville.

A DECAZEVILLE

Decazeville. — Une dépêche adressée de Decazeville au *Journal des Débats*, dit que l'inspecteur Bochet a terminé dimanche son inspection et sa visite aux mines.

ment.

Le commodore Noir n'était vraiment pas trop effrayé, selon lui ! Il festimait. C'est que le hardi marin s'avouait tout bas qu'il aimerait mieux périr mis en pièces par une populace affolée que périr pendu par un bourreau. Ses pensées prirent un cours nouveau. Il résolut de repousser loin de lui les angoisses de l'heure présente.

La journée s'écoula sans que rien pût lui faire croire que Nicholas Tritthy avait eu raison. A huit heures du soir, on lui apporta le repas, composé d'une soupe et de la cruche d'eau. Après s'être restauré, il s'appretait à demander au sommeil un peu d'oubli, quand un bruit sourd vint jusqu'à lui. Il n'y porta d'abord qu'une faible attention. Il ne comprenait guère que le gouvernement ne lui eût pas encore donné de ses nouvelles. Est-ce que la loi du Congrès n'exigeait pas que tout officier ou matelot du Simoun fût immédiatement pendu ? Le commodore Noir ignorait ce qui s'était passé quand il avait cru enlever Abraham Lincoln de la Maison-Blanche ; le président des Etats-Unis venait de partir pour un de ces voyages à l'armée qu'il accomplissait brusquement, seul et sans prévenir personne.

Lorsque la corvette revint, et que M. Somfith annonça quel captif il avait à son bord, le ministre d'Etat prévint M. Lincoln par dépêche. Le président de la République ordonna d'attendre son retour. Les choses en étaient là, le dictateur revenait le soir même, quand la foule impatiente se réunit sur une place de la cité et commença à murmurer. Elle trouvait qu'on tardait bien à pendre le corsaire confédéré. Aussi, pour se consoler, elle résolut de se charger elle-même de ce soin.

Son impression est excellente. Il a complimenté les ingénieurs de la Compagnie.

Decazeville, 29 mars.

Ce matin, le mineur Jules Mouly a été arrêté et conduit à Villefranche. Il est accusé d'avoir lancé une pierre, à Palayret, contre un de ses camarades nommé Ficat, qui avait manifesté l'intention de travailler.

Prince d'Orléans. — Le duc d'Aumaie est parti dimanche pour la Sicile.

Obsèques de la comtesse de Chambord. — Un des princes de la famille d'Orléans représentera la comte de Paris aux obsèques de la comtesse de Chambord.

Louise Michel. — Louise Michel a été huée, dimanche, à Choisy-le-Roy, à la suite d'une réunion dans laquelle elle avait prononcé un violent discours.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Cavalcade. — La fête de charité de dimanche avait attiré beaucoup d'étrangers à Cahors. Les Boulevards offraient un aspect des plus animés. Nous ne savons à combien s'élève la quête faite pour les pauvres ; mais quel que soit le résultat, nous applaudissons à l'initiative des organisateurs de la fête. Le bal a été très brillant.

Pêche. — Une pétition, demandant à l'administration de tolérer la pêche à la ligne pendant les deux mois de fermeture qui vont commencer le 15 avril prochain, se couvre en ce moment de signatures.

Nous espérons qu'elle sera bien accueillie, car bon nombre d'ouvriers se livrent le dimanche à ce passe-temps et évitent ainsi la débauche ordinaire des jours de repos. Le préjudice causé est d'ailleurs bien insignifiant en comparaison des excellents résultats moraux obtenus.

Lycée de Cahors. — M. Lapeyre, aspirant répétiteur au lycée de Cahors, est nommé maître répétiteur de 2^e classe audit lycée, en remplacement de M. Iche.

Clergé. — M. l'abbé de Laroussilhe, précédemment curé de Seuzac, a été installé dimanche dernier dans la cure des Roques, en remplacement de M. l'abbé Frézals.

Adjudication. — Samedi a eu lieu l'adjudication de l'école normale de filles.

- Voici les adjudicataires.
- 1^{er} lot. 4 Soumissionnaires sont acceptés. M. Troussel fait 11 pour cent de rabais et est déclaré adjudicataire.
 - 2^e lot. Bès, 13 pour cent.
 - 3^e lot. Maurice, 17.
 - 4^e lot. Olier, 10.
 - 5^e lot. Delrieu, 27 fr. 50.
 - 6^e lot. Alazard, 6.
 - 7^e lot. Delpoit, 16.
 - 8^e lot. Ségoy, 18.

Un exalté se mit à sa tête, et trois cents hommes roulèrent vers la prison comme les vagues de l'Océan. Le peuple est ce qui ressemble le plus à la mer. Il en a les fureurs irrésistibles, l'injustice et la versalité. C'était le grondement produit par ces centaines de poitrines furieuses qui parvenait jusqu'aux oreilles du commodore Noir.

Il écouta plus attentivement, et, se rappelant les paroles de Nicholas Tritthy, ne tarda pas à comprendre que c'était à lui qu'on en voulait. Ses blessures, échauffées, lui avaient donné la fièvre. Il s'approcha de sa fenêtre, fermée de barreaux, et ouvrit la vitre. L'air du dehors arriva glacé et rafraîchit son front brûlant. Après avoir un peu respiré, il eut la suprême coquetterie des héros condamnés, qui veulent entrer beaux et riant dans la mort. Il fit sa toilette, répara le désordre de son uniforme au col étoilé et attendit.

Un quart d'heure se passa, pendant lequel les grondements populaires augmentèrent de force. On lui avait donné une petite bougie qui éclairait la cellule d'une lueur triste. Comme sa fenêtre était ouverte, il put remarquer d'où venait le vent à la courbure de la flamme. Le vent venait du nord, apportant avec lui les hurlements de rage : donc, c'était de ce côté-là que marchaient les envahisseurs.

Il se hissa sur sa maigre couchette et, s'appuyant au rebord de la fenêtre, il put voir au dehors. Au loin sous la flamme tremblotante des réverbères, il distinguait l'avant-garde de la foule. Alors il la ferma, cette fenêtre qui lui avait servi à voir dans la mort, et, se croisant les bras il se recoucha.

Il put bientôt percevoir les paroles mêmes qui

Marché de Cahors. — La foire de Cazals a porté préjudice à notre marché de samedi.

- Peu de monde.
- Voici le cours des denrées :
- Pommes de terre : les communes de 4 à 5 fr. et celles dites de Saint-Jean 6 fr. 50 les 80 litres.
- Noix : 7 fr. 75 les 80 litres.
- Blé : 16 fr. 50. — Seigle : 4 fr. 50 les trente litres.
- Avoine : 7 fr. 75 les 80 litres.

Moissac. — Les créanciers de M. J. Fieuzal fils, ancien notaire, se sont réunis sur convocation jeudi dernier, dans la salle de bal Marty.

MM. Lespinasse, Chabrié et Bouyssou, représentants du débiteur, ont proposé en son nom 25 0/0 au maximum, payables à des conditions déterminées. Ils ont fait ressortir que cet arrangement ne pouvait être valable qu'à la condition d'être accepté de tous les créanciers.

M. Chabrié a appuyé vivement la proposition présentée par M. Bouyssou ; il a dit qu'elle était faite dans l'intérêt des créanciers par la famille Fieuzal.

Ces propositions ont été acceptées et une commission de trois membres a été nommée.

Ferme-Ecole du Montat. — Quatorze apprentis sont sortis de l'École le 1^{er} octobre 1885, avec le certificat d'instruction et la prime de 300 francs. Nous croyons devoir donner ici les noms de ces apprentis, classés par ordre de mérite :

Isidore Colombié, Urbain Calvet, Antoine Faurie, Pierre Terret, Jean Delsabot, Jean-Justin Andrieu, Joseph Laraurié, Jean Minhat, André-Casimir Cavalié, François Bousquet, Jean Lestrade, Victor Aurimond, Jean Pierre Laroumet, François Pagès.

Deux de ces apprentis, MM. Colombié et Calvet, ont obtenu la médaille d'argent ; trois, MM. Faurie, Terret et Delsabot, ont reçu la médaille de bronze. Les deux premiers ont obtenu, en outre, la prime d'encouragement de la Société agricole et industrielle du Lot.

Académie des Jeux-Floraux. — Voici les résultats du concours de 1886 :

Poésie. — *Staouëli*, poème, par M. Paul Blanchemain, de Paris, a obtenu un œillet.

La Pyramide, poème, par M. Elia Sorin, de Paris, a obtenu un souci.

Les Veuves fortes, élégies, par M. Henri Rossan, à Saint-Félicien (Ardèche), a obtenu un œillet.

La Mort d'Acis, épilogue antique, par M. Eugène Boyer, à Paris-Poissy, a obtenu un œillet.

Les Larmes du Lion, ballade-légende, par M. Mony, de Paris, a obtenu un souci réservé.

Les Voix Sybyllines, poème lyrique, par M***, a obtenu un œillet.

CONCOURS D'ÉLOQUENCE. — Le discours ayant pour épigraphe : *Illuminare his qui in tenebris !* etc., par M. Hippolyte Hié, de Bordeaux, a obtenu le jasmin d'or.

Le discours ayant pour épigraphe : *L'auteur de ce petit ouvrage*, etc., par M. Gaston David, de Bordeaux, a obtenu une violette d'argent.

étaient prononcées. Alors, il se rappela combien était commun aux Etats-Unis ce fait dont il allait être victime. Que de fois il avait lu une relation de journal, froide comme un fait-divers, annonçant que tel ou tel condamné avait été mis en pièces après avoir été arraché à sa cellule par la foule furieuse !

Les cris : « A mort ! à mort ! au poteau ! » arrivaient distinctement jusqu'à lui. La porte s'ouvrit et la figure de maître Nicholas Tritthy s'encadra dans la fente :

— Eh ! eh ! voilà le désagrément, dit-il... Je vous avais averti... hein ! Venez avec moi.

— Non.

Le visage béat du geôlier, qui n'avait pas un seul instant perdu son air de profond contentement, exprima un vif désappointement.

— Pourquoi ne voulez-vous pas venir ?

— Ils veulent ma mort ; peu m'importe !

— Ecoutez donc ! écoutez donc ! il faut que je vous conduise au dernier étage de la maison... hein ! C'est ma consigne. Je sais bien que c'est une précaution inutile, attendu que la foule saura toujours bien vous trouver. Mais enfin, c'est une consigne et ces choses-là sont sacrées... hein ? Si vous ne le faites pas pour vous, au moins, faites-le pour moi !

A cette phrase stupéfiante, le commodore Noir ne put retenir un sourire. Nicholas Tritthy se montrait de plus en plus à lui comme un des types les plus bizarres qu'on puisse rencontrer. Le capitaine du Simoun suivit son geôlier. Celui-ci le fit monter au dernier étage de la maison, en effet, et l'enferma dans une petite cellule, d'où le prisonnier avait vue dans la rue.

MONOGRAPHIES QUERCYNOISES

LE CHATEAU ET LES SEIGNEURS DE CÉNEVIÈRES

(Suite).

Comme il le fit plus tard, en 1615, en faveur de sa troisième femme, Isabeau d'ASTORG de Montbartier, fille d'ASTORG, seigneur de Montbartier et de Gabrielle de Goirans.

En récompense des services signalés qu'il leur avait rendus, Henri IV, devenu roi de France, le combla d'honneurs et, Louis XIII érigea en marquisat, l'an 1612, sa terre de Cénevières.

Lorsque la guerre lui laissait quelques loisirs, le vicomte les employait à écrire ses mémoires, dans l'espoir qu'ils serviraient un jour à l'histoire de son temps. Malheureusement presque tous ses écrits ont disparu.

Il ne reste de lui que cinq lettres et deux testaments, l'un de 1585, l'autre de 1615 (1).

« Moy, écrit-il, en tête de ce dernier testament, Antoine de Gourdon sieur et baron dudit lieu, viscomte de Gayfier, marquis de Sénébières et seigneur d'autres places, au diocèse de Cahors et sénéchaussée de Quercy, chevalier, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roy et conseiller d'Etat et conseil privé de Sa Majesté fay ici mon testement et ma dernière disposition de mes biens comme s'en suit. »

Il veut que son corps soit embaumé et mis dans un coffre de plomb sur lequel seront gravés son nom, surnom et qualités, l'an et le jour de sa mort et la façon d'icelle. Il désire être enterré dans la chapelle paroissiale de St-Martin de la Boubal, où ses prédécesseurs ou la plus part d'iceux ont esté mis, si faire se peut (2). Ses intentions sur ce point ne durent pas être remplies, car il n'est resté dans l'église de St-Martin aucune trace du tombeau que son héritière devait y faire construire, ni de l'arbre de sa généalogie paternelle et maternelle qu'elle devait faire peindre sur les murs de la chapelle, ni des armes entières jusques aux gantelets et des enseignes tan d'enfanterie, chevaux légers que de gendarmes qu'elle devait y faire aficher.

Son premier legs est pour les pauvres de ses terres. Il lègue ensuite « à jamais cent livres annuellement à un ministre de la parole de Dieu pour prescher ladite parole en ce lieu de Sénévières », et il prie les églises du Colloque du haut Quercy de veiller à ce que son testament soit exécuté sur ce point.

(1) Ce testament olographe que le hasard nous a fait découvrir dans l'étude de M^e Couderc, notaire à Cénevières, fut remis, en présence de plusieurs témoins, entre les mains d'Antoine Marre, notaire à St-Martin-Labouval, scellé de dix sceaux. L'un des témoins était Loya Casaula, ministre de la parole de Dieu et pasteur en l'église de Sénévières.

(2) Prévoyant qu'on lui refusera la sépulture dans une église catholique, il dit : « (Je) pryé mes amis que si on si veut opposer comme on en voit des exemples journalièrement que me facent ce dernier auface de sen faire croire et que la terre qu'a esté de tout temps de mes prédécesseurs ne me soit disputée, comme aussi les exécuteurs de ce dit testement y soient appelés pour y tenir la main ; que mon héritière face rabiller ladite chapelle, couvrir et fermer à la clef le plutot que faire ce pourra et que cela soit fait et construit en un tombeau, le sépulture soit de marbre ou de belle pierre de taille à la disposition de mon héritière, que mon effigie soit engravée harmée de toutes piesses la salade auprès de ladite effigie qui sera à genoux, les mains jointes, les yeux vers le ciel. »

Il jeta un regard au dehors. La foule grouillait, pour ainsi dire. Des hurlements féroces sortaient de cette masse compacte, et des menaces sauvages traversaient l'air. Le commodore Noir sans se troubler, s'assit sur une chaise, pendant que Nicholas Tritthy lui disait :

— Ecoutez donc ! il faut que je descende. Vous comprenez... je suis obligé d'avoir au moins l'air de résister !

Le marin assistait aux apprêts de son supplice. Il entendit un homme s'écrier d'une voix métallique, qui le fit frémir, car il crut la reconnaître :

— Laissez-moi entrer ! en parlementaire !

— Hip ! hip ! hurrah ! approuva la foule. Le bruit de la porte d'entrée qui grinçait en tournant sur ses gonds rouillés retentit. Puis des pas rapides, qu'accompagnait en sourdine les pas lourds du geôlier. Le parlementaire entra. C'était un homme grand et gros, qui portait des lunettes vertes.

— Je viens pour vous sauver, dit-il au prisonnier. Je m'appelle M. Bridgeg. Ne craignez rien. Confiez-vous à moi.

Le commodore Noir reconnut la voix qui avait crié quelques instants auparavant.

— Laissez-moi entrer !... en parlementaire !

Et, en même temps, cette voix avait une intonation qui lui était familière. Il examina Bridgeg et son souvenir ne lui rappela rien.

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

Il veut que sa femme « face continuer l'édifice d'un temple pour prescher la parole de Dieu dans la première court de ce château de Senebrières suivant le dessein qu'en avions prins et qui est déjà commandé. »

Il fait ensuite plusieurs legs particuliers à ses parents, amis et serviteurs (1), et institue son héritière universelle sa femme Ysabeau d'Astorg de Montbartier « en reconnaissance de son amitié, service et fidélité » et comme faisant profession de sa religion fidèle et de laquelle, dit-il, pas un de mes neveux n'en a fait. Il l'adjure de ne donner elle-même ses biens qu'à « gens qui font profession de notre religion, à la persévérance de laquelle, en donnant ce bien, je la prie de les y obliger. »

Antoine de Gourdon mourut, l'année suivante (1616). Avec lui s'éteignit cette illustre branche des Penne-Gourdon-Gaiffier-Cénevières qui brilla d'un éclat particulier, pendant deux siècles.

Le peu qui nous reste des écrits de cet homme, dont le nom est si souvent cité dans l'histoire des guerres religieuses du XVI^e siècle, nous révèle une âme haute et désintéressée, mais ambitieuse et sectaire. Dans un temps moins troublé, ses brillantes qualités lui auraient assigné sans doute un rang distingué parmi ses contemporains et sa mémoire ne demeurerait pas chargée des pillages sacrilèges qu'on lui reproche avec raison et dont les historiens l'ont puni en ne le classant pas, jusqu'à ce jour, parmi les hommes célèbres du Quercy.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE

DE GOURDON-GAIFFIER-PENNE-CÉNEVIÈRES (2).

Aymeric de Gordon ou Gourdon (10^e degré) (3).

Guillaume. — Astorque d'Anduze.	
Fortanier I ^{er} . — Aquiline de Limoges.	
Bertrand I ^{er} . — Cécile de Mirabel.	
Fortanier. — Anne de Montal.	Pons. — Alamande de Turenne.
Fortanier II.	Fortanier II. — Faust de Thémises.
Bertrand II. — Souveraine de Cardaillac.	
Bertrand.	Fortanier III. — Aigline de Labéraudie.
Jean I ^{er} . — Yolande de Penne.	Marquèse, ép. Armand de Penne.
Jean II. — Alix de Monestier.	
Jean III. — Béatrix de Lescure.	
Olivier. — 1 ^{re} Catherine de Cardaillac.	2 ^e Marquèse d'Hébrard.
Pons. — Marguerite d'Hébrard.	
François. — Jeanne de Lauzières.	
Flotard. — Marguerite de Cardaillac.	
Antoine. — 1 ^{re} Paule de Costes.	2 ^e Marguerite du Maine.
3 ^e Isabeau d'Astorg de Montbartier	

III

LA FAMILLE

DE LA TOUR DU PIN DE GOUVERNET

Après la mort du vicomte de Gourdon, sa veuve Isabeau d'Astorg de Montbartier prit possession de son vaste héritage; mais les descendants des branches collatérales de la maison de Gourdon ne tardèrent pas à le lui disputer. François de Mirabel descendant de Marie fille de François de Gourdon « forma instance, lit-on dans un *factum* de l'époque, contre la dame d'Astorg en ouverture de la substitution apposée au testament de François de Gourdon. La dame d'Astorg soutenait qu'elle n'était pas fondée et prétendait que la substitution de François était évacuée par la substitution ultérieure de Jean de Gourdon qui avait été recueillie par Antoine et avait pris fin sur sa tête. Sur cette instance portée à la chambre de l'Edit, il y eut un premier arrêt, le 24 avril 1616, qui déclarait la substitution de François ouverte au profit du sieur de Mirabel et celle de Jean de Gourdon au profit de la dame d'Astorg. »

Il y eut un second arrêt, en 1620, et un troisième, en 1626, peu différents du premier. Ce ne fut qu'en 1640 que se termina ce long procès par une transaction intervenue entre « le sieur marquis de Gouvernet et le sieur de Mirabel fils et héritier de François III de Mirabel; par laquelle François IV fit une cession générale de tous ses droits et actions qu'il pouvait prétendre de son chef et de celui de son père. »

(1) Il va jusqu'à exprimer le désir que sa veuve donne une robe de bon drap à une pauvre femme car, dit-il, il faut avoir pitié des pauvres gens.

(2) Armes de la famille de Gourdon : Ecartelé au 1 et 4 d'azur à trois étoiles d'or en pal, au 2 et 3 bandé d'or et de gueules de six pièces. (Généalogie du Si-E prit.)

(3) Les neuf premiers degrés sont formés par Boulandre et ses descendants directs. (Voir plus haut p. 9, note.)

(Extrait de l'Annuaire du Lot de 1886).

(A suivre).

Allumettes de contrebande.

Un inspecteur de la compagnie générale des allumettes, assisté des employés des contributions indirectes et du commissaire de police de Cahors, a dressé trois procès-verbaux : 1^o A la veuve Marc, ménagère, rue St-André; 2^o au sieur Delrieu, journalier, rue Brives; 3^o au sieur Bousquier, demeurant au faubourg Saint-Georges, pour fabrication clandestine d'allumettes.

Le matériel servant à la fabrication a été saisi.

Vois. — Des malfaiteurs inconnus ont pénétré ces jours derniers par escalade dans le jardin de M. Mabro, juge de paix de Saint-Germain et se sont emparés du linge exposé au serain.

Un canon Monstre. — Les quais de Cognac étaient mercredi d'une animation qui se justifiait par l'arrivée d'un canon monstre sorti, il y a peu de jours, de la fonderie nationale de Ruelle-sur-Touvre.

Ce canon pèse 200,000 demi-kilog., soit 100 tonnes. Il mesure 10 mètres 14 centimètres de longueur et lance des projectiles de 1,500 kilogrammes à une portée de 25 kilomètres.

Un garde-côte muni d'un semblable outil peut, en effet, aisément défier les plus forts navires de guerre.

Plusieurs canons de ce genre vont être envoyés dans nos grands ports pour être éprouvés s'il y a lieu, jusqu'à éclatement, afin de se rendre compte, paraît-il, de la force de résistance de la fonte spéciale avec laquelle ils ont été fondus.

Un Fleuve de feu. — Le Clyde, un des fleuves d'Ecosse, a offert il y a quelques jours, le spectacle extraordinaire d'un fleuve en feu. Depuis plusieurs semaines on avait remarqué à la surface des eaux des vapeurs lumineuses, auxquelles on n'avait pas, à vrai dire, accordé beaucoup d'attention; il y a quelques jours, un pêcheur du voisinage de Glasgow, après avoir allumé sa pipe, jeta à l'eau son allumette encore flambante, et au même instant on vit jaillir sur le fleuve des flammes qui projetèrent au loin, pendant plusieurs minutes, leur lueur rousse.

On attribue ce phénomène à une accumulation de gaz provenant des couches de charbon qui gisent sous le fleuve.

Un fait analogue avait été constaté en 1829, à Holms, où, pendant longtemps les eaux étaient imprégnées par le gaz que l'on faisait flamber quand on voulait, et dont la présence était due à une cause semblable.

Variétés

Mœurs Annamites

LA FÊTE DES MENDIANTS

Aujourd'hui que la question de l'organisation du Tonkin est l'objet des préoccupations de nos gouvernants, il n'est pas inutile, je crois, de livrer à la curiosité publique quelques aperçus sur les mœurs et coutumes de la race Annamite.

Le Tonkin, situé au sud-est de l'empire Chinois et baigné en partie par la mer de Chine, formait une province, dépendant, selon le succès des armes, tantôt de l'empereur du Céleste-Empire, tantôt du roi d'Annam. Un arrangement intervenu entre ces deux souverains, en avait établi l'indépendance bien avant notre conquête, et le roi d'Annam avait hérité du protectorat. Malgré les nombreuses fluctuations auxquelles il avait été en butte, la grande majorité de la population était restée annamite et les diverses divisions du territoire étaient sous l'autorité de mandarins annamites.

Les Tonkinois, comme leurs congénères de l'Indo-Chine, ne sont ni industriels, ni actifs. Ils ont été supplantés dans le commerce par les chinois qui, seuls, s'occupent de transactions avec les européens. Aussi les fils du ciel, dont l'importance s'est toujours accrue dans cette contrée, ont-ils fini par dominer l'indigène lui-même. En Cochinchine, ce sont eux avec qui le gouvernement a le plus à faire et qui donnent au budget de la colonie presque toute sa valeur.

L'annamite, quels que soient les efforts que fasse notre gouvernement pour l'assimilation, adoptera difficilement les mœurs françaises; son fanatisme ne s'exerce pas seulement sur les choses de la religion, il s'attache à tous les actes de sa vie. Il est habitué à un régime que l'oisiveté a développé et enraciné chez lui à un degré dont on ne peut pas se faire une idée. Il tient à ses usages comme à son existence et l'effet de près de trente années de contact avec l'européen, se fait à peine entrevoir. Il est certain que le nombre des lettrés a augmenté, grâce à la diffusion de l'instruction; mais ce n'est qu'après plusieurs générations que notre influence se fera notablement sentir.

Près de trois années de séjour en Cochinchine m'ont appris à connaître le peuple qui l'habite. Appelé par mes fonctions à l'instruire du métier des armes, à le former à la discipline et à lui apprendre notre langue, je m'étais habitué à vivre avec lui comme avec mes concitoyens naturels. J'ai été mêlé à son train de vie quotidien; j'ai assisté à toutes les cérémonies de son culte et aux représentations de ses théâtres; j'ai pénétré dans une infinité de cases; j'ai mangé, bu et joué avec lui; et j'ai pu ainsi fouiller et scruter jusque dans l'intimité de ses mœurs et coutumes. Ce qui m'a, sans contredit, le plus aidé à le connaître, c'est l'étude de sa langue; sans la posséder à fond, il m'a été possible, avec son secours, de me rendre compte d'une foule de détails qui, sans cela, m'auraient échappé.

Il n'est pas de peuple demi-civilisé où la religion soit pratiquée avec plus de fermeté et de conviction. La doctrine bouddhiste, particulière à l'annamite, repose essentiellement sur le culte des ancêtres. Pas une cérémonie, triste ou joyeuse, pas une fête, où cette intention respectable n'ait sa part. Le jour du « Têt » ou premier jour de l'an annamite (vers la fin du mois de février), tous les membres de la famille se rendent en chœur au tombeau de leurs proches défunts, arrachent toute l'herbe qui le couvre et brûlent dessus des papiers où sont écrites des prières en caractères annamites. La cendre de ces papiers sert, disent-ils, à faire des vêtements pour les morts.

L'annamite mêle beaucoup l'élément profane à l'élément religieux. Il est un grand nombre de traditions qu'on pourrait appeler « mixtes » et qui tiennent en même temps à l'un et à l'autre de ces éléments. L'origine de ces traditions ne doit pas être cherchée ailleurs que dans les divers ouvrages bouddhistes, dont les maximes et préceptes servent de fondement aux pratiques du culte.

Un usage des plus curieux et qui démontre que, même chez un peuple demi-barbare, la pauvreté est respectée et honorée, c'est celui qu'ils nomment « la fête des mendiants. » Il se peut qu'aux yeux des annamites devenus riches, cette fête n'en soit pas une; mais l'ardeur qu'ils mettent dans leurs croyances et habitudes, les pousse à exécuter jusqu'au bout les prescriptions de la légende. Aussi, ceux dont la situation de fortune a changé, se soumettent-ils sans peine, soit dans leur propre village, soit dans un village où ils sont inconnus, aux obligations qu'elle impose.

Voici en quoi consistent ces obligations : (elles sont ou ne peut plus simples et naïves).

En ce jour, les annamites riches, mais qui, il y a dix, quinze ou vingt ans étaient pauvres et avaient mendié, doivent s'affubler d'un vêtement de « gueux » et parcourir les rues de leur bourgade en demandant l'aumône. En outre, il est expressément recommandé à tous les habitants de secourir les malheureux qui se présentent à leur porte, de leur donner, selon leurs moyens, ou du riz, ou des vêtements pour se couvrir. Tout annamite aisé se ferait un crime de repousser le truand; il se croirait à jamais en butte aux colères de Buddha et destiné à supporter, un jour ou l'autre, les plus grands malheurs. En Cochinchine, les fonctions de chef de canton ou de maire sont toujours exercées par des personnes riches. Si, parmi ces dernières, il s'en trouve qui appartiennent à la catégorie des pauvres, cette obligation de mendier n'est précisément pas dans leur goût. La plupart, si faire se pouvait, sans qu'on le sache, s'y soustrairaient volontiers. Mais les vieux du hameau les connaissent et, sous peine d'être houpillées et moquées, elles se conforment à l'usage traditionnel. Au surplus, aucune ne songe à s'en affranchir, car le fait de mendier est plutôt un fait religieux que profane, et l'on sait le fanatisme que l'annamite déploie dans les rites bouddhistes. Cependant on a imaginé un moyen moins « honteux » de s'acquitter de ce devoir.

Un sous-officier d'infanterie de marine.

(A suivre).

BOURSE. — Cours du 30 mars.

3 0/0.....	80 30
3 0/0 amortissable (ancien).....	82 90
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	103 67
4 1/2 0/0 1883.....	108 90
Dernier cours du 29 mars.	
Actions Orléans.....	1,325 50
Actions Lyon.....	1,211 25
Obligations Orléans 3 0/0.....	389 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	347 00
Obligations Lombardes (jouissance.....)	321 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	327 00

Guérisons rapides. — Il est bien prouvé par la science que le seul remède contre les mauvaises bronchites, remède qui guérit rapidement les rhumes négligés, les toux opiniâtres, le catarrhe, les irritations de poitrine, l'asthme, l'extinction de voix, ce sont bien les **Dragées Russes**, vendues dans toutes les Pharmacies 1 f. 50 le flacon de 50 dragées.

Avis aux Amateurs

BONS VINS DE CHAMPAGNE

Nous croyons être agréables à nos lecteurs, en leur recommandant tout particulièrement une Maison de Vins de Champagne.

Cette Maison, par suite d'opérations exceptionnellement avantageuses, expédie actuellement diverses qualités véritablement exquis, à des prix bien au-dessous de leur valeur.

Sa Carte rose est cotée, 3 fr. • la bouteille.
Sa Carte blanche, 3 fr. 50 —
Son Vin de réserve 1878, 4 fr. 25 —
Son Vin d'honneur, 5 fr. • —

Avec une augmentation de 0,25 centimes par chaque deux demi-bouteilles.

La quantité disponible, environ 300,000 bouteilles, lui permet de donner prompt satisfaction à toutes les demandes.

Les envois sont faits franco d'emballage.
Adresser les commandes à M. LAPORTE, rue du Lycée, 34. Cahors.

LE MONDE

avant la

CRÉATION DE L'HOMME

de Tel est le titre du nouvel ouvrage de

CAMILLE FLAMMARION

S'il est une question qui ait toujours intrigué et même passionné la curiosité humaine, c'est assurément celle de l'origine du Monde, de l'origine des êtres et de l'Humanité elle-même. Il semble aujourd'hui qu'à l'ordre du génie humain tous les monstres antédiluviens soient tressailli dans leurs tombeaux et qu'ils se soient levés pour venir reconstituer eux-mêmes les scènes grandioses des âges disparus et montrer à l'Homme ses lointains ancêtres.

Ce tableau du Monde avant la création de l'Homme, Zimmermann avait entrepris de le tracer dans un ouvrage qui est resté célèbre, mais qui est depuis longtemps épuisé en librairie. Depuis vingt-cinq ans que cette œuvre a été écrite, la science a fait d'ailleurs des pas de géant. Aussi, les nouveaux Éditeurs de cet ouvrage ont-ils prié M. CAMILLE FLAMMARION de l'examiner avec soin et d'en donner une édition élevée au niveau des progrès de la science. Le savant Astronome, auquel ces études de cosmogonie ont toujours été familières par la parenté qu'elles offrent avec les bases mêmes de la doctrine de la Pluralité des Mondes, avait à peine commencé ce travail de révision qu'il s'est aperçu que l'œuvre déjà si belle de Zimmermann méritait d'être entièrement refondue.

Le succès de l'ouvrage était dès lors doublement assuré, et pour satisfaire à tous les désirs déjà exprimés, les Éditeurs lui ont donné la forme populaire qui a été accueillie avec tant d'enthousiasme par les innombrables lecteurs de l'Astronomie populaire et des Terres du Ciel.

L'ouvrage paraît en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. Il sera illustré d'environ 300 figures représentant les paysages du monde primitif, et de nombreuses planches en couleur.

On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco au fur et à mesure de l'apparition des séries, contre un mandat de dix francs envoyé aux éditeurs Marpon et Flammarion à Paris, 26, rue Racine.

De nombreuses plaintes arrivent à la Société des eaux de Contrexéville au sujet de bouteilles vendues dans le commerce ne portant pas en lettres rouges : **Source du Pavillon**.

La Société prévient d'exiger sur chaque bouteille les mots en rouge : **Source du Pavillon**, seule décriée d'intérêt public, souveraine contre la goutte, gravelle, douleurs hépatiques, diabète, l'albuminurie. Consultez médecins. Dépôt : ADAM, 31, Boulevard des Italiens, Paris.

VOULEZ-VOUS TOUSSER ?

Prenez les **Pastilles BRACHAT**, à la Sève de pin, au Lactucarium et à la Codeïne. Ces pastilles, d'un goût très agréable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies et inflammations des voies respiratoires.

La boîte, 1 fr. 50 franco, contre mandat ou contre 10 timbres-poste, à la pharmacie BRACHAT, 61, rue Leyteire, Bordeaux.

Demander les **Pastilles BRACHAT** dans toutes les bonnes Pharmacies.

SAISON DE PRINTEMPS

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de *maladies chroniques* ou qui sont incommodées par le sang (apoplexie), la bile ou les humeurs, trouveront dans le **Chocolat de Desbrière** un purgatif agréable et très efficace. Il se vend dans les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature Desbrière, car il y a des contrefaçons.)

HUITRES

On a franco de port à domicile contre mandat de 5 francs, ou 5) huitres extra, ou 72 huitres belles, ou 100 huitres ordinaires.

Ecrire à S. Amanieu, Arcachon.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le **Télégraphe** sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron
Trois mois : 12 fr.; Six mois : 24 fr.; Un an : 48 fr.

PÉPINIÈRES SÉGUELA

Près du Pont Valentré, à Cahors.

(20 hectares en culture d'Arbres et Vignes Américaines).

MISE EN VENTE DES RIPARIAS

Les Riparias à gros bois et à larges feuilles (Tomenteux et grands Glabres) de mes Vignobles de Cahors et de Langle, près Caillac ont été primés par la Société agricole et industrielle du Lot en 1885. Cette récompense atteste suffisamment avec quelle vigueur de résistance ces plants se comportent dans nos terrains du Lot. La greffe qui effraye tant de propriétaires y réussit très bien, même faite par des personnes inexpérimentées, lorsqu'elle est pratiquée dans de certaines conditions, que je me fais un plaisir de communiquer. Je me charge d'ailleurs du greffage des plants sur place, à l'entrepris et payable après la reprise, moyennant 0 fr. 05 par greffe réussie.

Nota. — Mon Etablissement autrefois en face l'Hospice est situé même rue, près le Pont Valentré.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habilllements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

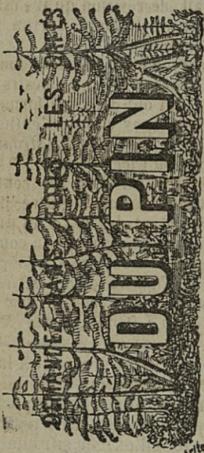
CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs et Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS
dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement
la base.
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la
GRANDE CHARTREUSE.



On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

COSTUMES D'ENFANTS

LUCETTE BATAILLE

TAILLEUSE

CAHORS, rue du Lycée, n° 21 — Au 1^{er} étage

PRIX MODÉRÉS

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserve en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaines d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

AVIS

M. SALINIÉ, ancien maître d'hôtel, 7, rue St-Maurice, Cahors, à l'honneur de prévenir le public, qu'il vient d'avoir la représentation d'un des plus grands domaines de l'Hérault, pour les **Plants Américains** de toutes les variétés et choix, qu'il pourra fournir promptement à des prix très avantageux et garantir les espèces.

ON

désire acheter dix hectolitres **Vin rouge** naturel, à 9° alcool, remis en gare Cahors ou Montauban, au 1^{er} avril. — Adresser un échantillon (pas moins d'un litre), franco avec prix, à M. VINO, Hôtel Palais National, Cahors.

PLANTS AMÉRICAINS

SORTANT DES PROPRIÉTÉS

J. COMBETTE, DE FRONTIGNAN

le mille.
Jacquez fructifères racinés, à 90 fr.
Jacquez fructifères en bout., à 20 fr.
Riparias Fabre, tomenteux :
— Géant en racinés, à 80 fr.
Riparias en boutures, à 20 fr.
Ces PLANTS sont garantis sur facture.

S'adresser à M. CAYREL, représentant à CAHORS, rue Fénelon, n° 12.

DEMANDE

M^{lle} Lucette Bataille, tailleur en COSTUMES D'ENFANT, rue du Lycée, 21, demande des apprenties.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chimie de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou 25 séries à 75 centimes de réduction à qui à 18 fr. 75

AVEC 425 CARTES COLORIÉES

La 4^{re} liv. A 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

à un spécimen gratuit à HAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} liv.

75 CENTIMES la série de la série de 5 liv. et 5 cent.

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

Le propriétaire-gérant, Layton.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN

avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors.

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCIERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveauté pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour amouplements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIÉU archiviste départemental. Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction. — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1841. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 40 par la poste.

CHEMISES

sur mesure

pour

HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Pers onnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

COSTUMES

sur mesure

pour

HOMMES